

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

## HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Série L : coefficient 4

Série ES : coefficient 5

*Les calculatrices ne sont pas autorisées*

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12

*Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets d'histoire  
de la première partie  
et **UN** des deux sujets de géographie  
de la deuxième partie*

# PREMIÈRE PARTIE

## HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

### SUJET 1 : COMPOSITION

**La construction européenne depuis 1945.**

### SUJET 2 : COMPOSITION

**La confrontation des modèles idéologiques soviétique et américain de 1947 à la fin des années 1960.**

### SUJET 3 : ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

**La France et le Tiers Monde depuis 1945.**

- Document 1 :** Extrait de la « Une » du journal *Le Monde*, mardi 6 novembre 1956.  
**Document 2 :** L'opinion d'un observateur sur la France, l'ONU et la guerre d'Algérie.  
**Document 3 :** Déclaration de presse de François Mitterrand, président de la République française, le 9 janvier 1991 lors de la crise du Golfe (extrait).  
**Document 4 :** Discours de Jacques Chirac, président de la République française, à l'ouverture de la 58<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 23 septembre 2003.  
**Document 5 :** Missions militaires françaises effectuées dans le cadre de l'ONU depuis 1958.

#### Première partie :

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quels aspects de la politique suivie par la France jusqu'en 1962 à l'égard des mouvements d'émancipation du Tiers Monde se manifestent dans les documents 1 et 2 ?
2. Expliquez l'expression soulignée dans le document 2 : « ... rendre à la France sa liberté d'action. »
3. Quelles évolutions de la politique française apparaissent entre les discours des présidents Mitterrand et Chirac à l'occasion des interventions en Irak ? (documents 3 et 4)
4. Que révèle le document 5 de l'évolution des interventions militaires françaises dans le Tiers Monde ?
5. Quels aspects des relations entre la France et le Tiers Monde n'apparaissent pas dans cet ensemble documentaire ?

#### Deuxième partie :

A l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : **La France et le Tiers Monde depuis 1945.**

---

# Le Monde

---

## DES PARACHUTISTES FRANÇAIS ET ANGLAIS ONT PRIS PIED PRES DE PORT-SAÏD

### L'Assemblée générale des Nations Unies

- demande le retrait immédiat des troupes russes de Hongrie

- crée un commandement de l'ONU en Proche-Orient

« Tandis que les blindés et les fantassins soviétiques liquidaient les derniers noyaux de la résistance hongroise, tandis que les délégués des soixante-seize nations, après deux nuits et un jour de débats ininterrompus sur l'Égypte et la Hongrie abandonnaient le cœur las le bâtiment des Nations Unies pour aller se coucher, les parachutistes français et anglais prenaient pied aux abords immédiats de Port-Saïd. Au même moment, M. Nehru ouvrait à New Delhi la conférence générale de l'UNESCO : « En Hongrie comme en Égypte, dit-il, la force triomphe. »

Source : CD-ROM, Le Monde 1939-2002, Édition Emme, 2002.

## Document 2 : L'opinion d'un observateur sur la France, l'ONU et la guerre d'Algérie

« Si, sur l'essentiel, la politique française à l'égard de l'Algérie a bien changé entre 1954 et 1962, sur un point cependant elle n'a pas varié : de la première à la dernière minute, Paris s'est opposé à toute ingérence étrangère, soutenant contre vents et marée qu'il s'agissait d'une affaire purement intérieure. C'est pour cette raison que la IV<sup>e</sup> puis la V<sup>e</sup> République ont refusé les propositions de médiation tuniso-marocaines et dénié aux Nations Unies, qui s'en sont saisies dès 1955, toute compétence en la matière [...]

Porté au pouvoir par un courant fortement xénophobe, estimant que son devoir essentiel était de rendre à la France sa liberté d'action, plein de dédain pour les Nations Unies et pour les démagogues auxquels elles servaient de tréteaux, le général de Gaulle pouvait moins que personne accepter l'idée d'une quelconque ingérence étrangère dans le problème algérien [...]. Il n'est guère surprenant que de session en session, avec l'arrivée d'un nombre croissant de délégations afro-asiatiques, les motions favorables aux thèses de la rébellion aient obtenu un nombre croissant de voix.

Source : André FONTAINE<sup>1</sup>, *Le Monde*, 20 mars 1962  
(article reproduit dans Le Monde – L'Histoire au jour le jour le jour, Tome II, 1955-1966, Le Temps des ruptures, 1984).

---

<sup>1</sup> Grand journaliste puis directeur du *Monde*, spécialiste des questions internationales.

**Document 3 : Déclaration de presse de François Mitterrand, président de la République française, le 9 janvier 1991 lors de la crise du Golfe (extrait)**

La France considère comme un principe irréductible le fait que le Koweït doit être évacué. Et d'autre part, elle considère que le délai de l'ultimatum fixé au 15 janvier ne peut pas être repoussé, retardé, sous quelque prétexte que ce soit. Notre position n'a donc pas bougé depuis l'adoption de la résolution 678<sup>1</sup>. La France l'a votée et n'a jamais varié sur ce point [...]. C'est vous dire que sur tous ces plans il y a véritablement harmonie dans les prises de position de nos pays, les États-Unis d'Amérique et la France, sur des points qui, pendant un temps, ont pu sembler litigieux aux observateurs attentifs [...]. Nous voulons la paix, mais nous voulons la paix dans le droit. Je veux dire que notre choix est celui du droit, du droit international qui doit désormais succéder à la période pendant laquelle les blocs militaires et les alliances s'annulaient et interdisaient aux Nations Unies de traduire en fait leurs décisions de principe, leurs décisions juridiques [...]

Si les conditions posées n'étaient pas réunies, c'est-à-dire l'évacuation du Koweït dans le délai voulu, alors la France remplirait son devoir [...]. La France prendra donc part au corps expéditionnaire [...] jusqu'au terme de sa mission et sa mission est celle de tous les pays qui s'engageront dans cette action : remplir le mandat des Nations Unies. Il ne s'agit pas d'organiser je ne sais quelle guerre de destruction contre l'Irak, il s'agit de libérer le Koweït [...]. C'est l'intérêt de la France que d'être partie prenante au règlement qui, de toute manière, suivra celui des affaires du Proche et du Moyen-Orient. La France ne peut pas être absente de cette partie du monde. Elle ne pourrait pas non plus justifier sa présence permanente au Conseil de sécurité. Elle est l'une des grandes puissances du monde et doit être digne de ses charges et notre peuple le comprendra [...].

Source : [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr).

---

<sup>1</sup> Cette résolution du 29 novembre 1990 exigeait le retrait de l'armée irakienne du Koweït et prévoyait l'usage de « tous les moyens nécessaires » à faire respecter les résolutions précédentes prises en ce sens.

**Document 4 : Discours de Jacques Chirac, président de la République française, à l'ouverture de la 58<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 23 septembre 2003**

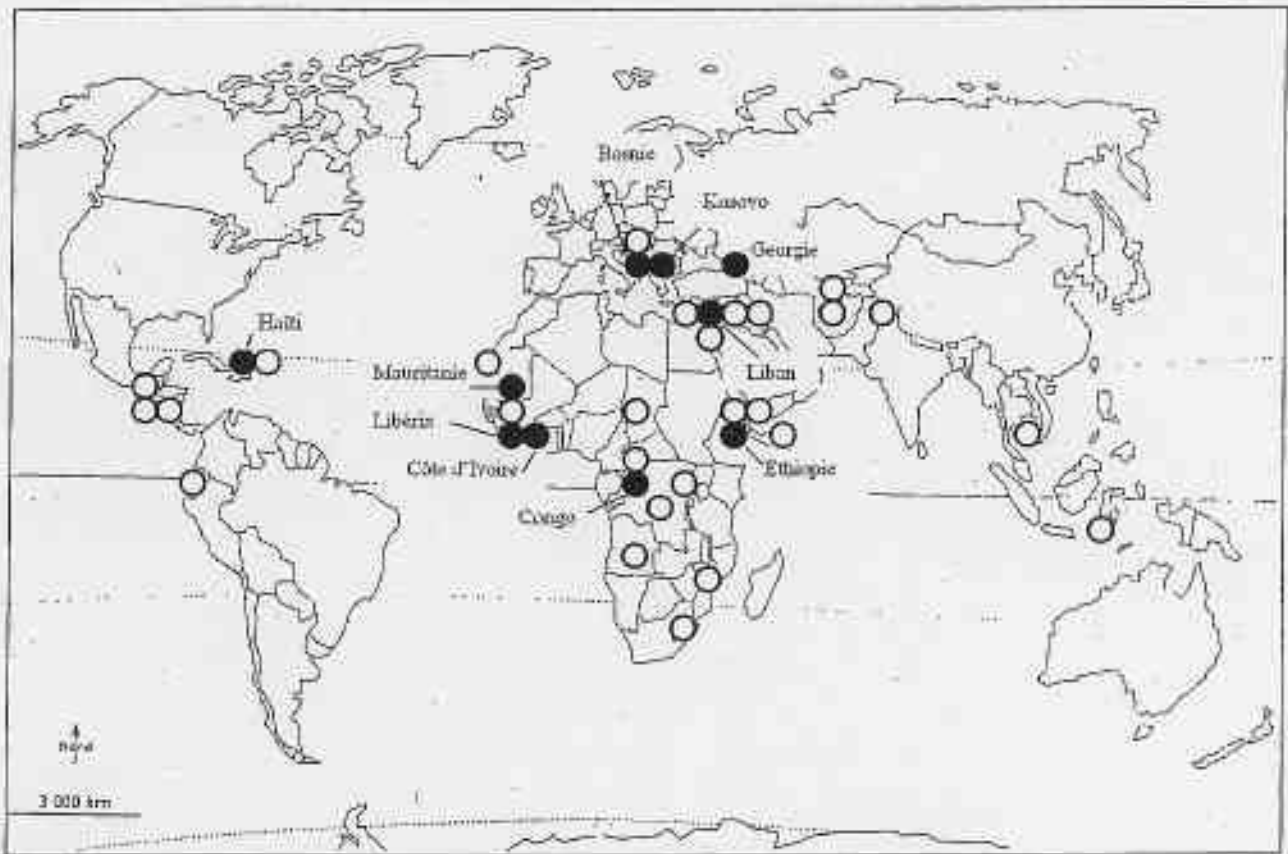
Les Nations Unies viennent de traverser l'une des épreuves les plus graves de leur histoire. Le respect de la Charte, l'usage de la force ont été au cœur du débat. Engagée sans l'autorisation du Conseil de sécurité, la guerre a ébranlé le système multilatéral. Cette crise assumée, notre organisation reprend sa marche en avant. Car c'est avant tout dans cette enceinte, creuset de l'ordre international, qu'il nous revient d'exercer notre responsabilité à l'égard du monde et devant les générations futures. Dans un monde ouvert, nul ne peut s'isoler, nul ne peut agir au nom de tous et nul ne peut accepter l'anarchie d'une société sans règle. Il n'y a pas d'alternative aux Nations Unies [...].

La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité est dévolue au Conseil de sécurité. Il est donc essentiel à sa légitimité que sa composition reflète l'état du monde. L'élargissement s'impose à de nouveaux membres permanents, car la présence de grands pays est nécessaire. La France pense naturellement à l'Allemagne et au Japon, mais aussi à quelques grands pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Il faudra d'autres membres élus, aussi, pour améliorer encore la représentativité du Conseil. Sous l'impulsion déterminée des cinq membres permanents, chacun doit reprendre la discussion en ayant à l'esprit l'intérêt général.

Cette réforme doit s'accompagner d'un renforcement de l'autorité du Conseil. C'est à lui qu'il appartient d'encadrer le recours à la force. Nul ne saurait s'arroger le droit d'utiliser la force unilatéralement ou préventivement [...]. Nous sommes tous très attachés à la souveraineté des États. Mais sa portée peut et doit être limitée en cas de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Source : Présidence de la République Française – [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr).

**Document 5 : Missions militaires françaises effectuées dans le cadre de l'ONU depuis 1958.**



**Pays concernés par une ou plusieurs missions depuis 1958**

- Missions achevées
- Missions en cours au 1<sup>er</sup> novembre 2004

Sources : Organisation des Nations Unies : [www.un.org](http://www.un.org)  
Ministère de la Défense : [www.college.interarmees.defense.gouv.fr](http://www.college.interarmees.defense.gouv.fr)

## **SECONDE PARTIE**

### **GÉOGRAPHIE**

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

Il réalise un croquis, à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

#### **SUJET 1**

**L'Asie orientale, une aire multipolaire ?**  
Utiliser le fond de carte page 9.

#### **SUJET 2**

**Les contrastes de l'espace brésilien.**  
Utiliser le fond de carte page 11.

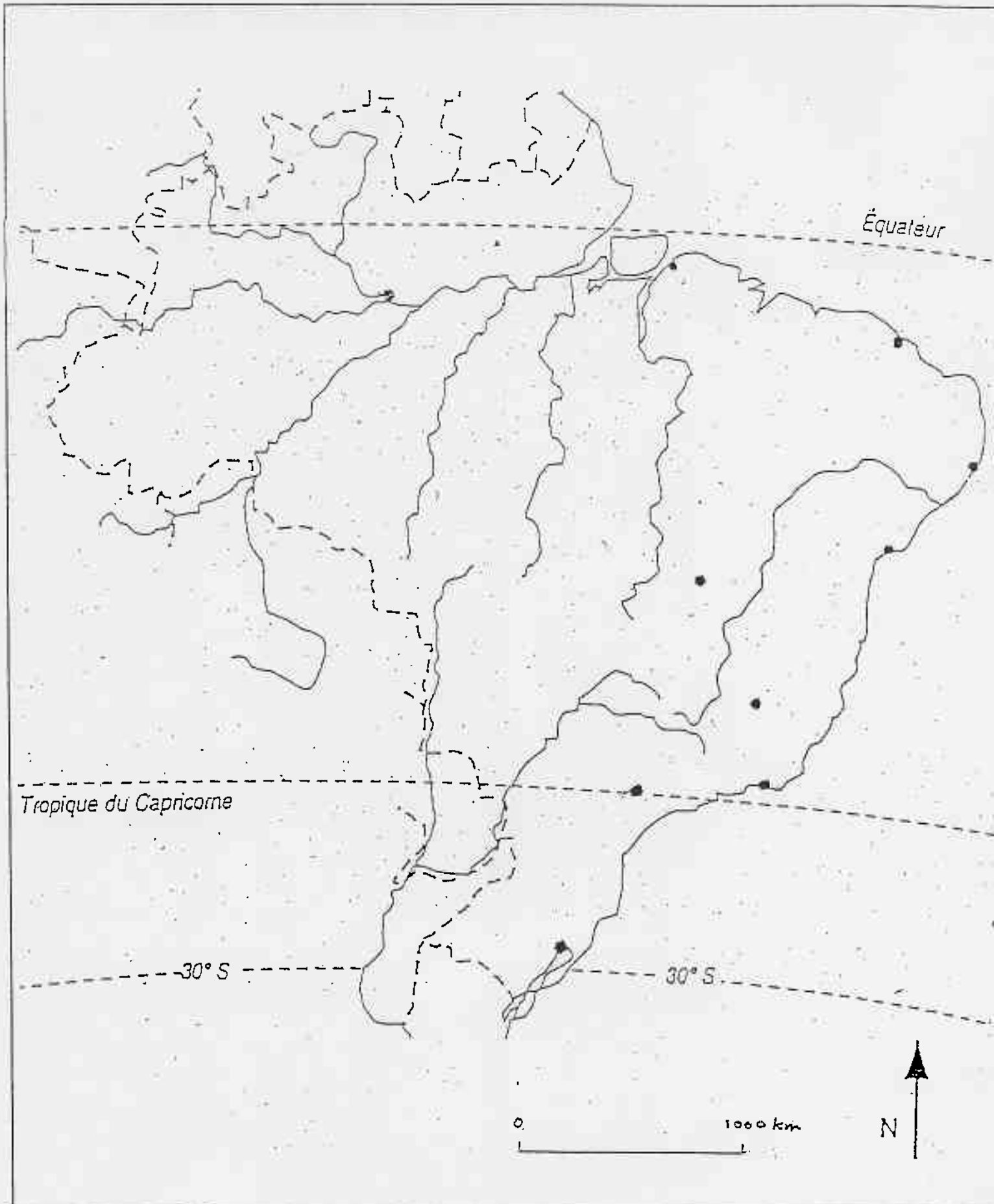


TITRE : L'Asie orientale, une aire multipolaire ?



LÉGENDE :

TITRE : Les contrastes de l'espace brésilien



LÉGENDE :